FLASH INFOS

S'nejschte in Herige

Numéro 50 - Octobre 2026



Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis mon élection, je prends progressivement mes marques dans mes nouvelles fonctions, aussi bien au sein de notre commune qu'à la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland. Ces premiers mois ont été riches en découvertes et me permettent à présent de mieux appréhender les dossiers et les enjeux de notre territoire.

J'ai surtout beaucoup apprécié les échanges avec vous, habitants de Hurtigheim, ainsi qu'avec les élus et les différents interlocuteurs que je rencontre dans le cadre de mes fonctions. Ces moments sont précieux pour comprendre les attentes de chacun et avancer ensemble. Après cette période d'adaptation, je peux vous dire que je me sens bien dans mes nouvelles fonctions et que je les aborde avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir.

Depuis début septembre, Julie a rejoint la mairie afin d'épauler Maeva au quotidien. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe !

Côté travaux, la piste cyclable entre Hurtigheim et Stutzheim s'achève bientôt. Une zone bleue sera également mise en place sur la place de la mairie pour faciliter le stationnement lors de vos démarches.

Un autre dossier important retient mon attention : les projets de géothermie profonde et d'exploitation du lithium en Alsace. Hurtigheim semble directement concernée par ce sujet, qui suscite des interrogations et des inquiétudes légitimes. Je suivrai son évolution avec vigilance afin que les conséquences possibles pour notre environnement et notre cadre de vie soient étudiées avec sérieux et que les préoccupations de notre commune soient prises en compte.

Enfin, la vie de notre village repose aussi sur ses habitants, ses associations et ses bénévoles, qui donnent de leur temps tout au long de l'année. Je les remercie sincèrement pour leur engagement, qui contribue à faire de Hurtigheim un village vivant et convivial.

Avec toute l'équipe municipale, nous continuerons à avancer avec enthousiasme et simplicité, toujours dans l'intérêt de notre village.

Un grand merci pour votre confiance ! Au plaisir de vous retrouver au détour des rues de notre village et de poursuivre nos échanges.

Bien chaleureusement,

Christian Schreiner
Maire de Hurtigheim

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

juin à septembre 2026

ADHÉSION AU DISPOSITIF “CARTE ENGAGEMENT ALSACE”

Le Conseil municipal a approuvé le 22 septembre l’adhésion de la commune au dispositif Carte Engagement Alsace, porté par la Collectivité européenne d’Alsace. Cette carte vise à reconnaître et valoriser l’engagement bénévole dans les domaines associatif, culturel, sportif, citoyen ou solidaire. Elle est accessible aux personnes ayant réalisé **au moins 250 heures de bénévolat par an,** cumulables dans plusieurs structures. Les habitants concernés, ainsi que les présidents d’association, sont invités à se rapprocher de la mairie pour faire signer l’attestation d’heures effectuées, nécessaire à la demande de carte. La commune accompagnera les bénévoles dans cette démarche qui met en lumière leur engagement au service du territoire. **Nous réitérons nos remerciements à tous les bénévoles qui rendent notre village encore plus convivial !**

RENFORCEMENT DU SECRÉTARIAT : UNE NOUVELLE VENUE A LA MAIRIE !

Afin de renforcer l’organisation du secrétariat de mairie, le Conseil municipal a décidé de créer un emploi permanent d’adjoint administratif à temps partiel. Depuis le 1er septembre, cet emploi est occupé par Julie, domiciliée à Quatzenheim. Elle partage son temps de travail entre les mairies de Hurtigheim (mardi et vendredi) et Furdenheim pour les trois autres jours, assurant ainsi un soutien régulier au secrétariat et un fonctionnement plus fluide au quotidien. Maeva est à présent bien épaulée, et n’est plus seule à la barre.



PROLONGATION DU PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHES “PERMIS DE STRASBOURG” ET OCTROI DU PERMIS DE RECHERCHE LITHIUM “PLAINE DU RHIN”



La Commune de Hurtigheim est concernée par un projet de géothermie profonde depuis 2016, année où le Conseil municipal avait déjà rendu un avis défavorable (délibération du 28 novembre 2016). Fin septembre 2026, une participation du public par voie électronique a été lancée dans le cadre de la prolongation du permis de recherche. Au volet “géothermie” s’est ajoutée la recherche de lithium. Ces démarches visent principalement à poursuivre les études et la cartographie du sous-sol sur un secteur incluant Hurtigheim. **Compte tenu des risques sismiques, des enjeux environnementaux et du manque d’information préalable, le Conseil municipal a émis à l’unanimité un avis défavorable à la demande de prolongation des PER.**

L’université de Strasbourg a mis en ligne en sondage sur la perception publique de la géothermie, à HURTIGHEIM (accessible via le QR code ci-contre). Les réponses sont anonymes et confidentielles.

BRÈVES ET RAPPELS

ZONE BLEUE PLACE DE LA LIBERTÉ



Pour répondre aux difficultés de stationnement rencontrées à proximité de la mairie, tant pour les agents que pour les visiteurs et les usagers des services communaux, le conseil municipal a décidé de règlementer le stationnement aux abord de la mairie sur la place de la liberté :
- Les places situées devant la salle seront réservées à la mairie,
- les autres places seront concernées par une nouvelle zone de stationnement bleue.

Le marquage au sol sera réalisé avant Noël 2026.

La réglementation de la zone bleue s'appliquera du lundi au vendredi, de 9h à 18h, hors samedis, dimanches et jours fériés. Durant cette plage horaire, **le stationnement sera limité à 2 heures, avec l'usage du disque bleu**.
Cet aménagement vise à améliorer la rotation des véhicules et à faciliter l'accès aux services municipaux pour l'ensemble des habitants.

STATIONNER OUI, MAIS PAS SUR LES TROTTOIRS !

Malgré le rappel publié en début d'année, de trop nombreux stationnements sur les trottoirs sont encore constatés chaque jour : véhicules de riverains, voitures en charge, utilitaires de chantier... Ces situations restent dangereuses pour les piétons, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, les parents avec poussette, les enfants et les personnes âgées, qui doivent parfois descendre sur la chaussée pour contourner les obstacles.

Nous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Tout véhicule en infraction s'expose à une **amende de 135 €** et à une mise en fourrière. Merci à chacun de respecter ces règles essentielles afin de garantir la sécurité, la visibilité et la libre circulation de tous.



RENTRÉE SCOLAIRE 2026

Les effectifs pour cette nouvelle rentrée sont en baisse, avec **297 élèves** contre 312 l'an dernier. L'école maternelle accueille 106 élèves répartis en 5 classes à Hurtigheim, tandis que l'école élémentaire compte 191 élèves répartis en 8 classes à Furdenheim. La tendance pour les prochaines années laisse entrevoir une stabilité des effectifs, voire une légère diminution, sans impact immédiat sur l'organisation pédagogique des deux sites.



PÉDALEZ, C'EST BIENTÔT TOUT VERT !

La piste cyclable reliant Hurtigheim à Stutzheim-Offenheim est bientôt prête à accueillir ses premiers cyclistes !
Les derniers travaux de finition s'achèvent dans les prochains jours. Encore un peu de patience avant de pouvoir profiter pleinement de ce nouvel aménagement.
Une fois ces ultimes interventions terminées, tous les feux seront au vert pour permettre aux cyclistes d'emprunter la piste en toute sécurité !



PROJET ASSOCIATIF

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE 1, 2 , 3 SOLEIL AU TOGO

L'association KIARA, fondée par une famille de Hurtigheim, a pour projet humanitaire la construction d'une école au Togo. Elle organise une vente solidaire de **calendriers de l'avent**.
En partenariat avec **l'artisan chocolatier STOFFEL**, ces calendrier de l'avent vous seront proposé à **15€**.
L'intégralité des bénéfices sera reversés à l'association.



Commandez votre (vos) calendrier(s) de l'avent via le QR code ci-contre, puis venez le(s) récupérer à partir du 23 novembre directement à la mairie d'Hurtigheim aux horaires habituels.

www.assokiara.org - bonjourassokiara@gmail.com - 06.09.99.21.54

AGENDA

SAMEDI 17 OCTOBRE

ATELIER DÉCORATIONS DE NOËL

-9H À 12H-

L'ASCS organise le bricolage citoyen pour préparer les décorations de Noël du village.
Rendez-vous à l'atelier communal.

PETIT-DÉJEUNER ET APÉRITIF OFFERT

SAMEDI 31 OCTOBRE

SOIRÉE D'HALLOWEEN

Des bonbons ou un sort ? Venez fêter Halloween avec l'ASCS!

SUR RÉSERVATION

MARDI 3 NOVEMBRE

STAMMTISCH

-18H30-

L'ASCS vous invite chaque premier mardi du mois au Stammtisch.
Ouverture du bar à 18h30 et repas servi à 19h.

Sur la Place de la Liberté.

INSCRIPTION CONSEILLÉ

MERCREDI 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

-10H30-

La commune vous invite à la cérémonie de commémoration avec dépôt de gerbe aux pied du monument aux morts.

UN VERRE DE L'AMITIÉ SERA SERVI DANS LA SALLE COMMUNALE

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

SPECTACLE DE NOËL

L'Association des parents d'élèves "L'Ecole en Fête" vous propose une journée festive à partager en famille. Rendez-vous place de la Liberté.
Au programe, stand de maquillage, bricolage et deux représentation du spectacle de Noël à 14h et à 16h.

SUR RÉSERVATION AU 06 03 06 12 30

VENDREDI 4 DECEMBRE
SAMEDI 5 DECEMBRE

STAMMTISCH DE NOËL SUIVI DU MARCHÉ DE NOËL

L'ASCS organise le Stammtisch de Noël le vendredi soir ainsi que le Marché de Noël le samedi aprés-midi.
Place de la Liberté.

Laissez-vous emporter par la magie de Noël, le temps d'un week-end placé sous le signe du partage et de la convivialité !

MARDI 8 DECEMBRE

REPAS DES AÎNÉS

-11H-

Parce qu'il est précieux de se rassembler et de célébrer ensemble, la Commune invite chaleureusement les aînés du village à partager un joyeux repas de Noël.

SUR INVITATION

ÉVÈNEMENTS RÉCURRENTS

CHAQUE PREMIER MARDI DU MOIS

STAMMTISCH

-18H30-

Place de la Liberté

INSCRIPTION CONSEILLÉE

CHAQUE PREMIER MARDI DU MOIS

APRÉS-MIDI RÉCRÉATIVE POUR TOUS

-14H À 17H30-

Dans la salle communale

GYM SÉNIORS
CHAQUE VENDREDI
-9H30 À 10H30-

FITNESS
CHAQUE LUNDI
-18H30 À 19H30-
-19H30 À 20H30-

Dans la salle communale

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.HURTIGHEIM.FR